https://affairesjuridiques.aphp.fr/textes/instruction-n-sgcnsa201658-du-22-janvier-2016-relative-a-la-declinaison-regionale-du-plan-maladies-neuro-degeneratives-2014-2019/
Instruction n° SG/CNSA/2016/58 du 22 janvier 2016 relative à la déclinaison régionale du plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019
22/01/2016
La présente circulaire précise le cadre de la mise en œuvre régionale par les agences régionales de santé des mesures du plan maladies neuro-dégénératives 2014-2019 pour lesquelles une déclinaison régionale est attendue. Elle précise en annexe la liste des mesures concernées, les recommandations de bonnes pratiques utiles à leur mise en œuvre, les cadres de présentation des états des lieux et plans d’actions régionaux que les ARS devront produire et adresser au niveau national.